Licence Physique

Rapport Hcéres

▶ **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Physique. 2010, Université Paris-Sud. hceres-02037114

HAL Id: hceres-02037114

https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037114

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rapport d'évaluation d'une mention de licence
Vague D

Université : UNIVERSITE PARIS 11 - PARIS-SUD
N° demande : S3100015786
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : PHYSIQUE

Appréciation générale :

La licence mention Physique est une formation très diversifiée et de haut niveau, se déclinant, au niveau L3, en six parcours progressivement construits à partir de deux bases pluridisciplinaires (les portails Mathématiques-Physique-Informatique et Physique-Chimie-Sciences de la Terre de L1). Certains parcours, comme la filière d'excellence PMCP, par exemple, qui présente d'excellents taux de réussite, sont très ancrés sur une recherche de pointe. D'autres, à l'inverse, privilégient des aspects plus appliqués avec des stages de professionnalisation. Le nouveau parcours proposé, PINF (physique de l'information), réalisé en alternance ou apprentissage en seconde année, souligne une réelle volonté d'ouverture vers des formations professionnalisantes de plus courtes durées.
La continuité L1-L3 mériterait cependant d'être renforcée, le dossier mettant en évidence une réelle séparation entre les deux premières années (L1-L2) et la troisième année (souvent couplée avec les M1), tant au niveau des équipes pédagogiques que de la continuité des études (quatre parcours sur six étant présentés comme sélectifs en L3).

Les points les plus forts :

1-	Diversité des parcours, sur le fond (physique fondamentale - physique appliquée) comme sur la forme ("filière cumulative", formation en alternance, formation interuniversitaire).
2-	Dispositif d'aide à la réussite mis en place par l'UFR (année 0, tutorat, enseignant référent, expression écrite et orale, etc.).
3-	Taux de réussite lors des deux premières années.

Les points les plus faibles :

1-	Structure trop proche des anciens 1er cycle (DEUG) et 2nd cycle (licence - maîtrise).
2-	A la lecture du dossier, pas d'admission de droit en L3 PFON (Physique fondamentale), L3 PAPP et PAPP/MAT (Physique appliquée), L3 FIP (Formation interuniversitaire de physique) et L3 PC (Physique-Chimie) pour des étudiants de L2 de Paris 11.
3-	Pas d'UE « Méthodologie de travail universitaire ».

Recommandations :

- Il serait souhaitable de développer des structures (équipes pédagogiques, pilotage, etc.) couvrant l'ensemble de la licence, des niveaux L1 et L2 au niveau L3.
- Les poursuites d'études de droit à l'issue des parcours de L1-L2 mériteraient d'être précisées en conformité avec l'esprit du LMD.
- Il serait important de réécrire la fiche RNCP, réduite à seulement deux parcours sur six et exclusivement axée sur le niveau L3.
- Une UE de méthodologie du travail universitaire, non disciplinaire, pourrait être introduite en début de formation, au niveau des portails.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")
A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;
A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;
B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;
C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A